

Le CDPMEM56 rappelle son opposition à la senne danoise dans les eaux bretonnes

MERCREDI, 26 MARS 2014

Depuis plusieurs jours, l'Association des Ligneurs de la Pointe de Bretagne et la plate-forme Petite Pêche Française essayent de faire croire, via une série de communiqués, qu'Olivier Le Nezet, président du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Morbihan ainsi que du Comité Régional des Pêches de Bretagne, ne serait pas opposé à une évolution de la réglementation concernant la senne danoise dans la bande côtière des 12 milles.

Cette polémique est sans fondement ; il est urgent qu'elle cesse une bonne fois pour toute. « Le Comité Départemental des Pêches Maritimes du Morbihan –seul organisme représentatif de l'ensemble des pêcheurs professionnels du département- rappelle sa plus vive opposition à la pratique de la senne danoise dans les eaux bretonnes », insiste Olivier Le Nezet.

Cette opposition reflète l'opinion de la très large majorité des pêcheurs du Morbihan. Elle s'appuie en outre sur une délibération du Comité Régional des Pêches de Bretagne en date du 19 décembre 2013 ; délibération signée par Olivier Le Nezet et qui stipule que : « A l'intérieur des eaux relevant de la circonscription du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne, l'usage des sennes danoises est interdit ». Il serait difficile d'être plus clair.

A souligner que cette interdiction a été prise en considérant la nécessité de gérer de manière responsable les ressources marines ainsi que la nécessité d'assurer une bonne cohabitation entre les différents métiers. « On retrouve là le souci d'une pêche durable et responsable que j'ai toujours défendu », rappelle Olivier Le Nezet.

Par ailleurs, les Comités des pêches des quatre départements bretons partagent exactement la même opinion quant au refus de la senne danoise dans les eaux bretonnes. Leur solidarité sur ce sujet est totale. En cherchant à les opposer les uns aux autres, l'Association des Ligneurs de la Pointe de Bretagne et la plate-forme Petite Pêche Française se sont lancées dans une manœuvre « politicienne » indigne et révélatrice de la faiblesse de leurs arguments.

Olivier Le Nezet

Président du CDPMEM56